MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT

Direction de l'environnement

APPEL À PROJETS Bien-être animal 2025

Sous l'impulsion de M. Taivini TEAI, ministre en charge de la cause animale et de la biosécurité, la Direction de l'environnement lance un appel à projets pour soutenir la poursuite des opérations de gestion des populations de chiens et de chats.

Ces actions répondent aux objectifs définis par le Gouvernement en matière de **cohésion sociale**, de **santé publique vétérinaire**, de **sécurité** et de **bien-être animal**. En 2025, une enveloppe de 30 millions de francs CFP est dédiée pour financer ces initiatives.

Les associations sont invitées à structurer leur demande autour d'un ou plusieurs des volets suivants :

- **Volet A – Campagne de gestion des animaux domestiques** : stérilisation et identification des chiens et chats errants ou divagants en partenariat avec les communes (dont médicaments, matériel de capture, de transport et d'identification, frais de transport), stérilisation et identification des chiens et chats appartenant à des foyers à faibles ressources (dont médicaments, matériel de transport et d'identification, frais de transport), soins (dont médicaments), euthanasies réglementaires ;
- **Volet B – Sensibilisation et éducation** : actions de sensibilisation, ateliers pédagogiques (grand public, scolaires, professionnels…), supports de communication.

Les dossiers de demande devront détailler :

- Les modalités d'organisation des campagnes, garantissant leur conformité à la réglementation en vigueur ;
- Les zones géographiques ciblées par les interventions ;
- Les résultats attendus, précisant notamment les espèces, sexe, nombre et types d'animaux concernés (errants ou divagants).

🔔 Toutes les actions devront être réalisées au plus tard **le 31 décembre 2025**.

Pour prétendre à une subvention, les associations doivent :

- Être à jour de leurs obligations relatives aux aides antérieures du Pays ;
- Disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant leurs activités,
- Prévoir dans leurs statuts que leurs ressources peuvent inclure des subventions du Pays**.**

Les **critères d'évaluation** des projets sont les suivants.

1. Cohérence avec les thématiques identifiées	Le projet s'inscrit dans les thématiques définies par le Pays.
2. Pertinence du projet	- Les actions du projet sont définies et cohérentes ; - Le projet favorise la participation du public cible dans la mise en œuvre des actions ; - Les résultats attendus sont définis ; - Les résultats attendus sont atteignables (efficacité des moyens au regard des objectifs).

3. Dimensionnement du projet	- Le budget du projet est justifié et réaliste ; - L'impact attendu du projet est proportionné au montant de la subvention demandée ; - Le porteur de projet dispose de ressources humaines suffisantes et qualifiées ; - La programmation des actions est définie.

Les projets collectifs (entre associations, communes, vétérinaires, etc.) ou mutualisant les moyens humains et logistiques seront fortement encouragés et priorisés**.**

Les dossiers seront examinés par le comité d'attribution des subventions en matière de protection, de conservation, de gestion et de valorisation de l'environnement et du bien-être animal de Polynésie française (CASE). La décision finale d'octroi relève du Conseil des Ministres.

Modalités de dépôt :
Les dossiers complets doivent être déposés (sous format papier ou numérique) à la Direction de l'environnement au plus tard le **lundi 4 août 2025 à 12 h.**

Formulaire disponible sur : www.service-public.pf/diren
Adresse : Bâtiment de la Culture – Face au CESEC – Rue des Poilus tahitiens
Tél. : (689) 40 47 66 66
Courriel : secretariat.diren@administration.gov.pf

Changement de calendrier à partir de 2026
À compter de 2026, l'appel à projet dédié au bien-être animal sera ouvert au premier trimestre de chaque année.
Cela implique une anticipation importante de votre part, puisque votre association devra impérativement être à jour de ses obligations administratives et financières au moment du dépôt de votre demande de subvention.

MENTIONS COMPLEMENTAIRES :

- *Tout refus de communication des pièces demandées entraîne le classement sans suite de la demande.*
- *La Direction de l'environnement se réserve le droit de demander des informations et pièces complémentaires afin de compléter l'instruction du dossier en cas de nécessité.*
- *Toute tentative ou tout usage de faux en écriture est punissable des peines d'emprisonnement et d'amende prévues aux articles 441-1 et suivants du code pénal.*
- *Les données à caractère personnel collectées par la Direction de l'environnement font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion des demandes de subvention. Le traitement de ces données est nécessaire pour accéder à votre demande ainsi qu'à l'accomplissement des missions de service public. Les données à renseigner dans le présent formulaire sont à ce titre obligatoires.*

  Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'opposition pour des raisons tenant à votre situation particulière, que vous pouvez exercer aux adresses suivantes, en justifiant de votre identité : B.P. 4562 - 98713 Papeete Tahiti, Immeuble TNTV, Putiaoro, Mission, ou par courrier électronique : direction@environnement.gov.pf. Vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr, sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus.

Ministère en charge de l'environnement
Direction de l'environnement

N° de dossier :

Date d'arrivée : .....
Date de complétude : .....

DEMANDE DE SUBVENTION – ANNÉE 2025

Nom de l'ASSOCIATION : .....

DATE DE CRÉATION, SIÈGE SOCIAL ET ADRESSE

Date de création : ..... Siège social (commune et île) : .....

BP : ..... Code postal : ..... Ville : ..... N° Tahiti : .....

COMPOSITION DU BUREAU

Président : ☐ M. ☐ Mme ☐ Melle Nom : ..... Prénom : .....

Vini : ..... Tél : ..... Email : .....

Trésorier : ☐ M. ☐ Mme ☐ Melle Nom : ..... Prénom : .....

Vini : ..... Tél : ..... Email : .....

Secrétaire : ☐ M. ☐ Mme ☐ Melle Nom : ..... Prénom : .....

Vini : ..... Tél : ..... Email : .....

Date du dernier renouvellement de bureau : ..... Date de parution au JOPF : .....

STATUTS

Objet de l'association en relation avec le projet proposé : .....

.....

.....

.....

.....

.....

MOYENS HUMAINS ET LOGISTIQUES

Nombre d'adhérents : ..... Nombre de salariés (temps plein / mi-temps) : .....

Autres moyens humains, le cas échéant : .....

Matériel pédagogique et technique : .....

Matériel administratif (ordinateur, photocopieur, etc) : .....

Patrimoine de l'association (biens immobiliers, véhicules, bateaux, etc) : .....

.....

.....

FINANCEMENTS REÇUS LES ANNÉES PRÉCÉDENTES (par le Pays, l'Etat ou les communes)

Année	Organisme attributaire	Subventions obtenues		
		En Fonctionnement	En Investissement	Total
2025				
2024				
2023				
2022				
2021				

Je soussigné(e) *(nom et prénom*), ...

Président(e) de l'association .....

certifie sur l'honneur que *(cocher la case correspondante)* :

☐ l'association n'a jamais bénéficié de subventions de la part de la Polynésie française.

ou

☐ l'association est à jour de l'ensemble de ses obligations relatives aux subventions précédemment octroyées par la Polynésie française.

(*Date et signature*)

MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT

Direction de l'environnement

FICHE PROJET

Référent du projet : ☐ M. ☐ Mme ☐ Melle

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Vini : ..... Tél : ..... Email : .....

PRÉSENTATION DU PROJET

☐ Nouvelle action ☐ Renouvellement d'une action

Intitulé : .....

Description du projet *(cocher la(les) case(s) correspondante(s))* :

- **Volet A – Campagne de gestion des animaux domestiques** :
  - ☐ Stérilisation et identification des chiens et chats errants ou divagants en partenariat avec les communes
  - ☐ Stérilisation et identification des chiens et chats appartenant à des foyers à faibles ressources ;
  - ☐ Soins pour garantir le bien-être de l'animal ;
  - ☐ Euthanasies réglementaires ;
- **Volet B – Sensibilisation et éducation** *(grand public, scolaires, professionnels, etc.)*
  - ☐ Actions de sensibilisation, d'éducation ou de formation au bien-être animal ;
  - ☐ Supports de communication en faveur du bien-être animal ;

Modalités d'organisation *(communes et vétérinaires impliqués)* : .....

.....

.....

.....

.....

Zone(s) géographique(s) ciblée(s) *(île, commune, quartiers)* : .....

.....

.....

.....

.....

.....

Dates de démarrage et de fin prévues : .....

Renouvellement de l'action prévu : ☐ Non ☐ Oui, à quelle fréquence ? .....

Public bénéficiaire visé : .....

.....

.....

RÉSULTATS PRÉVISIONNELS ATTENDUS

VOLET A – Campagne de gestion des animaux domestiques

- Nombre d'animaux visé : Chiennes/Chiens : ……. Chattes/Chats : …….
- Nombre d'animaux errants visé : …….
- Nombre d'animaux divagants visé : ……
- Nombre de foyers aidés : ……

VOLET B – Sensibilisation et éducation

- Nombre et types d'actions prévues (sensibilisation, éducation, formation) : .....
- Nombre et type de personnes sensibilisées : Scolaires : ……. Grand public : ……. Professionnels : …….

Montant prévisionnel du projet :	**Montant de l'aide sollicitée : .....**

Partenariats et cofinancements prévus (nature, partenaires et montants) : .....

.....

.....

PARTICIPATION FINANCIÈRE DES BÉNÉFICIAIRES : ☐ Non ☐ Oui

Si les bénéficiaires participent au coût de la stérilisation de leurs animaux, détailler la répartition prévisionnelle du coût de l'acte entre les propriétaires, l'association et la subvention du Pays.

☐ Participation par animal

	Répartition prévisionnelle du coût de l'acte entre les propriétaires, l'association et la subvention du Pays			
Type d'animal	Coût de l'acte	Part prise en charge par le propriétaire	Part prise en charge par l'association	Part prise en charge par le Pays
Chienne				
Chien				
Chatte				
Chat				

☐ Autre mode de calcul : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Budget prévisionnel du <u>projet</u> (Détail des dépenses et recettes liées à l'opération)

DEPENSES *		**RECETTES**	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
-		- Subvention de la DIREN	
-		- Fonds propres de l'association	
-		- Autres	
-			
-			
-			
TOTAL DEPENSES		**TOTAL RECETTES**	

Moyens mobilisés pour le projet

Ressources humaines de l'association et/ou extérieures : .....

....

Matériels de l'association et/ou mis à disposition par un tiers : .....

....

Je soussigné(e) (nom et prénom), ...

président(e) de l'association ..... ,

certifie sur l'honneur de l'exactitude et de la sincérité des renseignements fournis au présent dossier de demande de subvention.

(*Date et signature*)

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR (Annexe 1)

Ces pièces obligatoires sont exigées par la loi du Pays n° 2017-32 du 2 novembre 2017, qui définit les conditions d'attribution des aides financières aux personnes morales autres que les communes, ainsi que son arrêté d'application n° 2116/CM du 16 novembre 2017.

POUR UNE PREMIERE DEMANDE DE SUBVENTION : pièces 1 à 15

- ☐ **1. Lettre de demande de subvention motivée**, précisant l'objet et le montant de la demande, signée par le Président (sur papier libre)
- ☐ **2. Présentation de l'association, de ses activités et moyens humains, et rappel des subventions précédemment reçues** (pages 1 et 2 du présent formulaire), signée par le Président
- ☐ **3. Fiche projet** (pages 3 et 4 du présent formulaire), complétée et signée par le Président, et accompagnée des devis/proformas correspondant aux dépenses prévues
- ☐ **4. Budget prévisionnel 2025,** signé par le Président et le Trésorier (annexe 2)
- ☐ **5. Procès-verbal (PV) de l'Assemblée générale (AG) ayant approuvé le budget prévisionnel 2025,** signé par le Président et le Secrétaire
- ☐ **6. Bilan financier 2024,** signé par le Président et le Trésorier (annexe 3)
- ☐ **7. Procès-verbal de l'AG ayant approuvé le bilan financier 2024**, signé par le Président et le Trésorier

- ☐ **8. Récépissé de déclaration de la constitution de l'association** délivré par la Direction de la réglementation et du contrôle de la légalité (DRCL, tél : 40 46 86 03)
- ☐ **9. Extrait de publication au journal officiel de la Polynésie française (JOPF)** concernant la création de l'association
- ☐ **10. Exemplaire des statuts en vigueur,** signé par le Président ou un membre du bureau habilité
- ☐ **11. PV de l'AG approuvant les statuts,** signé par le Président et le Secrétaire
- ☐ **12. Composition du bureau en activité**
- ☐ **13. P.V de l'AG approuvant la composition du bureau en activité,** signé par le Président et le Secrétaire
- ☐ **14. N° TAHITI**
- ☐ **15. Relevé d'identité bancaire (RIB)**

POUR UN RENOUVELLEMENT DE DEMANDE DE SUBVENTION : pièces 1 à 7 et pièce 16

☐ **16. Attestation de non changement de situation** signée par le président de l'association (annexe 4).

Si une modification est advenue depuis le dépôt de la dernière demande de subvention (changement de bureau, modification de statuts, RIB…), joindre les documents justificatifs : **PV de l'AG ayant validé cette modification**, **extrait de publication au JOPF, nouveau RIB**…

BUDGET PREVISIONNEL Année 2025 (Annexe 2)

NOM de l'association : .....

DEPENSES		
DESIGNATION	*Sous-totaux*	**TOTAUX**
Report de l'Exercice 2024 (Pertes)		
FONCTIONNEMENT		**0 XPF**
Frais administratifs	*0*	
- Maintenance et entretien		
- Téléphone, postaux, Internet, fret, etc.		
- Papeterie, informatique, etc.		
- Frais bancaires		
- Location		
- Assurance		
Dépenses de personnel	*XPF*	
Achats de matériel	*XPF*	
Autres dépenses de fonctionnement	*XPF*	
ACTIVITES		**0 XPF**
	XPF	
	XPF	
	XPF	
	XPF	
	XPF	
	XPF	
	XPF	
3. INVESTISSEMENT (dépenses supérieures à 90 000 F/prix unitaire		**0 XPF**
	XPF	
	XPF	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		**0 XPF**

RECETTES		
DESIGNATION	*Sous-totaux*	**TOTAUX**
Report de l'Exercice 2024 (Bénéfices)		
1. RESSOURCES PROPRES		**0 XPF**
- Cotisations des membres	*XPF*	
- Autres ressources propres	*XPF*	
2. PRODUITS D'ACTIVITES		**0 XPF**
	XPF	
	XPF	
	XPF	
	XPF	
	XPF	
3. SPONSORING ET DONS		**0 XPF**
	XPF	
	XPF	
	XPF	
	XPF	
4. SUBVENTIONS SOLLICITEES		**0 XPF**
A. de la Direction de l'environnement		
	XPF	
B. Autres subventions publiques (préciser)		**0 XPF**
	XPF	
	XPF	
	XPF	
TOTAL GENERAL DES RECETTES		**0 XPF**
Reliquat * (= Total recettes - total dépenses)		**0 XPF**

** Attention ! Le budget prévisionnel doit être équilibré en recettes et dépenses, avec un reliquat égal à zéro (0).*

Budget prévisionnel adopté en assemblée générale du .....

Le Président et le Trésorier attestent de la sincérité des comptes,

Nom, prénom et signature du Trésorier :

Nom, prénom et signature du Président :

COMPTE FINANCIER Année 2024 (Annexe 3)

NOM de l'association : .....

DEPENSES		
DESIGNATION	*Sous-totaux*	**TOTAUX**
Report de l'Exercice 2023 (Pertes)		
1. FONCTIONNEMENT		**0 XPF**
Frais administratifs	*0*	
- Maintenance et entretien		
- Téléphone, postaux, Internet, fret, etc.		
- Papeterie, informatique, etc.		
- Frais bancaires		
- Location		
- Assurance		
Dépenses de personnel	*XPF*	
Achats de matériel	*XPF*	
Autres dépenses de fonctionnement	*XPF*	
2. ACTIVITES		**0 XPF**
	XPF	
	XPF	
	XPF	
	XPF	
	XPF	
	XPF	
	XPF	
	XPF	
3. INVESTISSEMENT (dépenses supérieures à 90 000 F/prix unitaire		**0 XPF**
	XPF	
	XPF	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		**0 XPF**

RECETTES		
DESIGNATION	*Sous-totaux*	**TOTAUX**
Report de l'Exercice 2023 (Bénéfices)		
1. RESSOURCES PROPRES		**0 XPF**
- Cotisations des membres	*XPF*	
- Autres ressources propres	*XPF*	
2. PRODUITS D'ACTIVITES		**0 XPF**
	XPF	
	XPF	
	XPF	
	XPF	
	XPF	
3. SPONSORING ET DONS		**0 XPF**
	XPF	
	XPF	
	XPF	
	XPF	
4. SUBVENTIONS RECUES		**0 XPF**
A. de la Direction de l'environnement		
	XPF	
B. Autres subventions publiques (préciser)		**0 XPF**
	XPF	
	XPF	
	XPF	
	XPF	
TOTAL GENERAL DES RECETTES		**0 XPF**
Reliquat (= Total recettes - total dépenses)		**0 XPF**

Compte financier adopté en assemblée générale du .....

Le Président et le Trésorier attestent de la sincérité des comptes,

Nom, prénom et signature du Trésorier :

Nom, prénom et signature du Président :

Annexe 4 pour les associations ayant déjà déposé une demande de subvention à la Direction de l'environnement les années précédentes

Attestation de non changement de situation

Je soussigné(e), ...,

Président(e) de l'association .....,

atteste que les pièces justificatives mentionnées dans le tableau ci-dessous, déjà transmises à la Direction de l'environnement dans le cadre d'une précédente demande de subvention déposée au cours de l'année ……,

☐ **n'ont pas fait l'objet d'un changement depuis cette transmission** ;

ou

☐ **ont fait l'objet d'un changement.**
Auquel cas, cocher les cases correspondantes dans le tableau ci-dessous et joindre le(s) justificatif(s) correspondant(s)

Justificatifs déjà fournis pour bénéficier d'une aide financière	**Sans changement**	**Changement**
Statuts		
Composition des organes dirigeants		
N° Tahiti		
Relevé d'identité bancaire ou postal		

À , le

Nom et qualité du signataire :

Signature :

**** Toute fausse attestation expose son auteur à des poursuites pénales***